

Petite Revue du Tiers - Ordre

DE

SAINT-FRANCOIS

VOL. VI

MONTRÉAL, OCTOBRE 1889

No 9

AVIS IMPORTANT.

Nous rappelons à nos abonnés, qui n'ont pas encore payé leur modique prix d'abonnement, que l'année va bientôt finir. Nous avons déjà retranché de notre liste un grand nombre de retardataires, nous en retrancherons encore chaque mois. Que chacun donc se mette en règle avec la *Petite Revue*. C'est d'ailleurs un devoir de justice et de charité. Nous constatons avec bonheur que notre Revue fait un grand bien et qu'elle est estimée par tous ceux qui la lisent. Tous ceux qui s'intéressent aux bonnes œuvres devraient prendre leur part à cette bonne œuvre en contribuant à son succès. Nous demandons peu ; qu'on ne le refuse pas. Nos ennemis sont si zélés pour la mauvaise presse ; le venin des mauvaises lectures s'introduit dans toutes les familles sous mille formes diverses ; comment donc serions-nous si indifférents à propager non-seulement la bonne littérature, mais surtout les journaux pieux et religieux, sauvegardes de l'innocence de l'âme. Ce serait une négligence coupable, et la perte d'une belle occasion de thésauriser pour le ciel.

LE RÉVÉREND B. V. ROUSSELOT, S. S.

M. le curé Benjamin Victor Rousselot, prêtre de Saint-Sulpice, est décédé le 31 août 1889, à l'âge de 66 ans après 43 ans de sacerdoce. Sa mort laisse un deuil profond dans le cœur de tous les catholiques de la cité de Montréal où il était aimé et estimé par tous ceux qui le connaissaient. Prêtre dévoué, ami sincère, ministre zélé, défenseur énergique des droits de l'Eglise, protecteur et consolateur des pauvres des infirmes, il a quitté en mourant, dans la cité de Montréal, des œuvres qui ne périront

jamais, un souvenir qui restera gravé dans le cœur de ses amis qui le regrettent et le pleureront longtemps. — Parmi ses derniers, se trouvent les tertiaires de saint-François d'Assise. Il a été leur ancien directeur. Ce fut lui qui dirigea les premiers pas de leur fraternité, à Montréal. Ce sera donc pour eux un bien doux devoir de reconnaissance que de prier pour lui le Cœur de Jésus et leur Séraphique Père saint-François, afin que l'âme de leur bienfaiteur soit reçue sans délai parmi les chœurs célestes des élus.

R. I. P.

APPEL DU SOUVERAIN PONTIFE

POUR LE MOIS D'OCTOBRE.

Le Saint-Père a de nouveau fait entendre, son cri de détresse et d'espérance à l'approche du mois d'octobre. Chaque année Léon XIII a fait invoquer la Sainte Vierge pour les pressants besoins de l'Eglise, en demandant partout la récitation du rosaire durant ce mois qui lui est dédié. Mais cette année, l'appel du Pape est un cri de détresse : " Vous connaissez, dit-il, dans sa lettre encyclique, (1) les temps où nous vivons : ils ne sont pas beaucoup moins calamiteux pour la religion chrétienne que ceux qui dans le passé, furent le plus remplis de calamités. " Il demande donc de prier, de supplier constamment pour l'Eglise, pour son triomphe sur ses ennemis. Dans cette lettre encyclique du 15 août 1889, c'est à Marie et à Joseph qu'il nous exhorte à adresser nos prières. Il prescrit comme autrefois la récitation du Rosaire de la sainte Vierge, puis après avoir exalté les glorieuses prérogatives de saint Joseph, invite les chrétiens à l'invoquer et à l'imiter il ordonne qu'à la récitation du Rosaire on ajoute une prière à saint-Joseph dont la formule accompagne la lettre.

Récitons avec ferveur cette prière composée par Léon XIII lui-même. Mieux que nous il connaît nos besoins, et saura attirer du ciel les secours qui nous sont nécessaires. Unissons dans la récitation de cette prière notre

(1) Nous ne reproduisons pas cette lettre, parce que déjà elle a été publiée par tous les journaux.

foi à celle du Saint-Père, unissons notre charité à sa charité, notre amour à son amour, et unis à notre chef comme il l'est lui-même à notre Dieu, nous vaincrons facilement nos ennemis : la chair, dans nos passions ; le monde dans ses séductions ; le démon, dans ses embûches.

PRIÈRE A SAINT JOSEPH.

Nous recourons à vous dans notre tribulation, bienheureux Joseph, et, après avoir imploré le secours de votre très sainte Epouse, nous sollicitons aussi avec confiance votre patronage. Par l'affection qui vous a uni avec la Vierge immaculée, mère de Dieu ; par l'amour paternel dont vous avez entouré l'Enfant Jésus, nous vous supplions de nous aider à arriver en possession de l'héritage que Jésus-Christ a conquis à son sang et à nous assister de votre puissance et de votre secours dans nos besoins.

Protégez, ô très sage Gardien de la divine famille, la race élue de Jésus-Christ préservez-nous, ô Père très aimant, de toute souillure d'erreur et de corruption ; soyez-nous propre et assistez-nous, du haut du ciel, ô notre puissant libérateur dans le combat que nous livrons à la puissance des ténèbres ; et de même que vous avez arraché autrefois l'Enfant Jésus au péril de la mort défendez aujourd'hui la sainte Eglise des embûches de l'ennemi et de toute adversité. Accordez-nous votre perpétuelle protection afin que, soutenus par votre exemple et votre secours, nous puissions vivre saintement, pieusement mourir et obtenir la béatitude éternelle du Ciel. — Ainsi soit-il.

LA MESSE QUOTIDIENNE.

Il est une œuvre toujours ancienne et toujours nouvelle qui prime les autres, qui en est le principe et le couronnement, qui est à la portée de tous, mais qui pourtant se trouve plus que jamais négligée : c'est l'assistance quotidienne au saint sacrifice de la messe.

Pour les autres œuvres, on peut hésiter sur le choix, sur la mesure ; il est téméraire de s'en rapporter à son propre jugement.

Pour celle-ci, pas n'est besoin de délibération ni de conseil ; nulle crainte de s'égarer. On est sûr, en la pratiquant,

de répondre à l'appel de Celui qui est la voie, la vérité et la vie.

Qu'est devenu, dans notre société moderne, cette pratique autrefois si fidèlement exercée ?

Dans les campagnes, aux jours non fériés, la messe n'est entendue que par de rares assistants, et quelquefois le prêtre célèbre seul, avec son servent. Dans les villes, où la facilité est extrême, où l'on peut opter entre les heures matinales et les heures tardives, c'est toujours le même petit troupeau, dont les hommes forment la minime partie.

Il est un nombre considérable de fermes chrétiens, assidus aux devoirs essentiels, qui négligent complètement l'assistance à la messe quotidienne. Quoi de plus facile, pourtant, que cet inappréciable acte de piété ? Les chrétiens dont nous parlons, ont certainement à cœur de consacrer, en se levant, un temps notable à la prière et à la méditation. Pourquoi ne pas passer ce temps au pied de l'autel, pendant que sont célébrés les augustes mystères ? Il n'est pas de plus beau et de plus utile début de la journée d'un homme qui a la foi.

“ L'aumône n'appauvrit pas, la messe ne retarde pas, ” dit un vieux proverbe. L'homme le plus occupé prend bien le temps de manger ; il comprend que sa tête serait impropre à l'administration des affaires, s'il voulait les poursuivre avec un corps affaibli. Comment ne sent-il pas que son âme, bien plus encore, a besoin de se retremper fréquemment à la source de vie ? Oh ! qu'il ne redoute pas de perdre son temps, il en décuplera la valeur en consacrant chaque matin une demi-heure à ce salutaire exercice. Celui qui en a contracté l'habitude, la trouve si douce, que toute journée privée de ce rayon de soleil lui paraît obscure, que tout travail auquel a manqué ce secours initial lui est insupportable.

La messe obligatoire du dimanche, sauf peut-être l'exception de quelques grandes fêtes, est abandonnée par un très grand nombre d'hommes qui sont baptisés, qui ont fait leur première communion et qui ne veulent pas mourir sans sacrements. Une telle insouciance une telle ingratitude doit causer à ceux qui restent fidèles à ce devoir, une extrême douleur. L'assistance à la messe quotidienne est un acte de réparation qui s'impose à toute âme vraiment chrétienne.

Il n'est pas nécessaire d'être théologien pour affirmer que c'est là l'œuvre capitale à entreprendre, dans les tris-

tes temps où nous vivons. Celle-là résolument embrasée, toutes les autres en découleront comme de leur source.

Dans sa tendre sollicitude pour la liberté de l'église et pour le salut de la société, le vicaire de Jésus-Christ a voulu que tous les prêtres du monde, au moment où leurs cœurs sont embrasés du feu sacré, récitassent au pied de l'autel trois fois la Salutation angélique, suivie du *Salve Regina* et d'une oraison dont sa grande âme a dicté les termes.

Comment les fidèles s'uniront-ils à ces supplications, au succès desquelles ils sont si vivement intéressés, s'ils n'assistent au saint sacrifice qu'elles accompagnent ? Leur assiduité à la messe quotidienne est certainement le vœu le plus ardent du vénéré pape Léon XIII.

Il est impossible d'entendre la messe tous les jours avec le désir d'aimer Dieu, sans éprouver l'attrait de la sainte Eucharistie. La communion sacramentelle de plus en plus fréquente et la communion spirituelle quotidienne sont la récompense de l'humble invité qui choisit la dernière place au festin, et à qui le Maître vient dire avec bonté " Mon ami, montez plus haut ! "

L'union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, renouvelée chaque matin, se conserve jusqu'au soir. C'est Lui qui vit en son serviteur, Lui qui prie, Lui qui travaille, qui se recrée, qui écoute et parle, qui prend la nourriture et le repos. Et si l'union, par malheur vient un jour à se rompre, on voit, le lendemain, à genoux sur le pavé sacré, le pécheur repentant se frapper la poitrine, demandant le pardon qui jamais ne lui est refusé.

Ah ! quelle honte de laisser dans la solitude le prêtre qui célèbre pour nous l'auguste sacrifice ! Des milliers d'anges entourent l'autel et déplorent notre indifférence.

Allons à la messe, facilitons à nos enfants, à nos employés, à nos serviteurs l'exercice de cette dévotion. Heureux le père de famille, heureux ce maître qui estime son propre service au-dessous du service de Dieu et qui croit, que, pour les gens de sa maison comme pour lui, la prière est le premier des devoirs d'état, il a cherché, tout d'abord, le royaume de Dieu et sa justice ; le surcroît lui vient surabondamment.

Habitué de la messe quotidienne, ses enfants sont respectueux et soumis, ses employés sont intègres, ses domestiques sont laborieux et dévoués. Il ne regrette pas la demi-heure que ses subordonnés sont censés avoir

perdue, lorsqu'il voit l'ordre et la paix régner dans sa maison.

Si nous avons de la foi gros comme un grain de sénévé, a dit la bouche qui ne trompe pas, nous transporterions les montagnes.

Or, c'est la foi qui nous conduit au saint sacrifice. Accourons à l'appel de la cloche matinale, entraînons par notre exemple et par nos invitations les bons chrétiens sur lesquels nous avons quelque influence, au pied des autels !

Grâce à la rotation diurne du globe terrestre, à toutes les heures du jour et de la nuit le saint sacrifice est offert sans discontinuité, pendant que nous nous étendons le soir sur notre couche, se rendent aux messes du matin les fidèles de la Nouvelle-Zélande, et les rayons du soleil levant invitent tour à tour au même privilège les habitants des contrées intermédiaires entre nous et nos antipodes. Le chrétien fervent peut donc s'unir à chaque instant de la journée et pendant les insomnies de la nuit, à ces sacrifices lointains, et recevoir, à tous les battements de son cœur, une goutte de sang versée sur le Calvaire pour notre rédemption.

Voilà le souverain remède à nos maux ! il est simple comme ce qui vient de Dieu ; il est efficace puisqu'il possède le mérite infini de l'adorable Victime : il est d'une parfaite suavité, et, mieux que la manne des Hébreux, s'approprie à tous les goûts et à tous les besoins.

Allons à la messe, comme le cerf altéré qui court à la fontaine, comme l'enfant qui se précipite dans les bras de sa mère, comme le guerrier qui se courbe avant la lutte sous la bénédiction d'un prêtre. Sachons nous arracher aux douceurs d'un sommeil énervant, pour devancer l'heure des occupations absorbantes. Nous gagnerons à cette habitude la santé du corps, la paix de l'âme, le salut de la société. Allons à la messe, c'est la plus belle de toutes les œuvres.

JOANNES BLANCHON.
(*Rosier de Marie.*)

Il est impossible que l'on ait en même temps sa joie en ce monde et en l'autre.—*S. François.—Petits Sermons*, ij.

Si vous voyez un objet sacré trainer abandonné, recueillez-le et mettez-le en un lieu convenable avec la vénération qui lui est due.

—*S. François d'Assise.*

LE TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE.

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE R. P. JULES.

(Suite.)

Les maux que combattit le pauvre d'Assise, en son temps, sont bien ceux qui travaillent notre société contemporaine.

1^o C'est d'abord *l'amour de l'or*. On oublie, comme dit M. le Play, que " la vertu est le but du travail et non la richesse. " Travailler peu, gagner beaucoup, vite et sans fatigue, pour jouir davantage, semble le but suprême. Ne voyons-nous pas partout cette soif de l'*or auri sacra fames* du paganisme ? Les jeux de bourses, l'agiotage, l'usure pratiquée sur une vaste échelle, et ces loteries qui font rêver tant de personnes visant toutes au gros lot, c'est-à-dire à la richesse acquise sans peine et sans fatigue. A cette passion, hélas ! si commune, la règle du Tiers-Ordre oppose *l'amour de la pauvreté* qui est une des meilleures conditions du bonheur ;

2^o A *l'amour des plaisirs sensuels*, qui envrent les âmes ; du luxe, qui ruine et même à la luxure, la règle du Tiers-Ordre oppose l'esprit de pénitence et de mortification, son nom l'indique, il est appelé *l'Ordre de la Pénitence*.

Les membres du Tiers-Ordre, est-il dit dans la règle, " s'abstiendront de tout ce qui ressent le luxe et les richesses d'une trop somptueuse élégance : ils observeront la frugalité dans les aliments et la boisson, ils observeront, chacun suivant sa condition, les règles de la modestie. Ils devront fuir avec le plus grand soin les bals, les spectacles dangereux et les repas licencieux. " Quelles sages prescriptions, Messieurs, quand on est forcé de constater certains excès auxquels notre société doit en grande partie ses déchéances dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique !

Rarement dans nos Congrès on attaque sérieusement le luxe, et encore moins indique-t-on des moyens pour détruire ce luxe que Léon XIII, en toute occasion, signale comme un des grands maux de notre époque. Le Tiers-Ordre, bien compris, lutte avec avantage contre ce désordre.

3^o *L'humilité*, base nécessaire de toute vertu chrétienne,

si bien symbolisée dans ce costume qui est comme l'armure du Tertiaire, est une sauvegarde contre la tendance à l'orgueil, à l'ambition, qui fait de notre siècle une société de déclassés et de révoltés. Le Tertiaire doit "se faire remarquer par l'exacte pratique de la foi catholique et une soumission éprouvée envers l'Eglise Romaine et le Siège apostolique." (*Misericors Dei Filius.*) Et quel remède dans les exemples de l'humilité incomparable de saint FRANÇOIS !

4^o Enfin l'égoïsme, n'est-ce pas encore un des grands maux de notre époque ? L'égoïsme qui pousse à l'amour de soi jusqu'au mépris de DIEU et jusqu'à la haine et la cruauté pour le prochain, trouvera son vrai remède dans cette charité tant recommandée, si bien encouragée par l'exemple. Le monde se refroidissait, dit la sainte liturgie, et pour enflammer les cœurs, DIEU suscita FRANÇOIS, copie parfaite de J.-Christ., qui, marqué miraculeusement des stigmates de la Passion, vient rappeler au monde l'amour infini du Fils de DIEU. FRANÇOIS, épris de l'amour de DIEU et de l'amour de l'homme, s'est communiqué ses sentiments aux autres et entraîné les multitudes à sa suite.

"Les hommes unis par les liens de la fraternité s'aiment entre eux ; ils savent que c'est un devoir de conscience d'obéir aux autorités légitimes et de ne léser qui que ce soit en aucune chose. Rien n'est plus efficace que cette disposition d'esprit pour extirper tout ce qui constitue les éléments du socialisme. Enfin, la question des rapports du riche et du pauvre, qui préoccupe tant les économistes, sera parfaitement réglée. Pour toutes ces raisons, nous avons depuis longtemps fort à cœur que chacun, autant qu'il le pourra, se propose l'imitation de saint FRANÇOIS d'Assise." (*Auspicato*).

Pour être admis au T.-O., il faut être "ami de la concorde." Quel programme messieurs, dans ces simples expressions !

Les Tertiaires (*Misericors*, c. II. par. 9) auront soin de maintenir entre eux et avec les autres la charité et la bienveillance. Ils s'appliqueront à apaiser les discordes partout où ils pourront (par. 12). Ils mettront en commun, chacun suivant ses ressources, une somme d'argent pour venir en aide aux plus pauvres des confrères surtout en cas de maladie (par. 14). Ils assisteront aux obsèques des confrères défunts et prieront pour le repos de leurs âmes, etc...

A l'appui de ce qui précède, permettez moi de vous citer une page de l'encyclique *Auspicato* : " Les membres du T.-O., dit Léon XIII, montrèrent toujours autant de piété que de courage à défendre la religion catholique ; si ces vertus leur valurent la haine des méchants, elles leur méritèrent du moins l'estime des sages et des bons, qui est la chose la plus honorable et la seule à rechercher. Et même notre prédécesseur Grégoire IX, ayant loué publiquement leur foi et leur courage, n'hésita pas à les couvrir de son autorité et à les appeler par honneur *des soldats du Christ, de nouveaux Machabées*. Cet éloge était mérité. Car c'est une grande force pour le bien public que cette corporation d'hommes qui, prenant pour guide les vertus et les règles de son fondateur, s'appliquaient autant qu'ils le pouvaient à faire revivre dans l'Etat l'humilité des mœurs chrétiennes. Souvent, en effet, leur entremise et leurs exemples ont servi à apaiser et même à extirper les rivalités des partis, à arracher les armes des mains des furieux, à faire disparaître les causes des procès et des disputes, à procurer des consolations à la misère et au délaissement, à réprimer le luxe, gouffre des fortunes et instrument de corruption. Il est vrai de dire que la paix domestique et la tranquillité publique, l'intégrité des mœurs et la bienveillance, le bon usage et la conservation du patrimoine, qui sont les meilleurs fondements de la civilisation et de la stabilité des Etats, sortent comme d'une racine du T.-O., des Franciscains et l'Europe doit en grande partie à FRANÇOIS la conservation de ces biens.

" On voit donc quelle source de bienfaits à déceulé de ce seul homme sur la société chrétienne et civile. Mais comme son esprit est pleinement et éminemment chrétien, et *admirablement approprié à tous les lieux et à tous les temps*, personne ne saurait douter que les institutions franciscaines ne rendent de grands services à notre siècle. D'autant plus que le caractère de notre temps se rattache pour plusieurs raisons au caractère même de cette époque." (*Auspicato*.)

C'est Léon XIII qui parle, Messieurs. La citation est longue, mais ne résume-t-elle pas ce que nous appelons la question sociale ? Qui oserait ici contredire une pareille autorité ?

Oui, Messieurs, le T.-O. sera le remède social, parce qu'il attaque jusque dans leurs racines l'orgueil, la cupi-

dité, la volupté, l'impiété, parce qu'il rétablit l'Évangile, esprit de foi, d'humilité, de soumission aux enseignements de l'Église et de ses pasteurs.

Assurément les œuvres de piété et de foi ne seront jamais inutiles ; créées dans un élan de philanthropie, de patriotisme et de fraternité chrétiennes, elles ont toutes une actualité incontestable et leur part dans l'œuvre de régénération sociale ; mais greffées sur le tronc puissant qui plonge ses racines dans le Cœur même de N.-S., elles participeront à la même sève et y puiseront une force et une vigueur nouvelle. Le T.-O. et les congrégations diverses se complètent et se prêtent un mutuel secours. Il suffit qu'une organisation intelligente préside aux diverses relations : chacune trouve, dès lors, un appui dans les autres.

Pour maintenir les Tertiaires dans l'esprit de leur vocation, un visiteur doit tous les ans, et plus souvent s'il en est besoin, visiter le siège des Associations, s'informer soigneusement si la règle est bien observée (Const. *Misericors*). Tout à la fois père, juge et médecin, il reprendra et corrigera les délinquants. Sur divers points de la France, il existe des confréries de Pénitents qui ont eu longtemps une légitime influence et qui ont rendu de vrais services à l'Église et à la société. La plupart sont bien dégénérées à cette heure ; elles se sont écartées de la voie, et, trop souvent, elles sont un obstacle au bien. La visite régulièrement faite eût corrigé les abus et eût conservé toute leur influence sociale à ces antiques confréries. On comprend l'utilité, et j'oserais dire la nécessité de la visite, si on tient compte de l'inconstance et de la faiblesse humaines.

Voici ce que je lis dans le *Guide des Fondations*, publié par l'Œuvre des Cercles catholiques : " Les visites sont nécessaires pour maintenir l'esprit de l'œuvre et pour renouveler le zèle de ses membres. Nous voyons l'importance qu'y attachent les ordres religieux, nos maîtres en tout, spécialement en associations. "

Toutes les œuvres du mal fortement liguées marchent à la destruction du catholicisme sous la direction de la franc-maçonnerie. A cette armée puissante, le Souverain-Pontife oppose l'union de toutes les Associations soutenues, vivifiées, affermiées par le Tiers-Ordre.

Pour cette œuvre si importante, dit l'encyclique *Humanum genus*, le clergé doit s'associer des laïques probes, instruits, animés de l'amour de la religion et de la patrie.

Unissant leurs forces, qu'ils travaillent à connaître, et qu'ils aiment ardemment l'Eglise. C'est pour cela que nous renouvelons nos recommandations précédentes..... Appliquez-vous à défendre et à protéger le Tiers-Ordre franciscain dont nous avons, par un sage tempérament, diminué les pratiques. Comme se l'est proposé son fondateur, son but est d'appeler les hommes à l'imitation de Jésus-Christ, à l'amour de l'Eglise et à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. C'est pourquoi, il peut beaucoup pour détruire l'influence pernicieuse des Sociétés mauvaises. Que cette sainte institution s'accroisse de jour en jour et ses fruits seront nombreux. Elle sera pour les hommes une véritable école de liberté, de fraternité et d'égalité, non selon l'absurde interprétation des francs-maçons, mais comme Jésus-Christ l'a donnée au genre humain et comme François l'a pratiquée.

En Italie, au temps où Frédéric II, empereur d'Allemagne, faisait au Saint-Siège une guerre acharnée, le nombre toujours croissant des Tertiaires déconcerta ses projets impies. C'est au point que le chancelier de ce prince, effrayé des progrès d'une institution qui éclaircissait de toutes parts les rangs des factions, se plaignait à son maître de ce que cette œuvre de *François d'Assise* avait plus fait pour ruiner son parti dans le Milanais que n'eussent pu faire de nombreuses armées.

(A continuer).

CONGRÈS CATHOLIQUE DE PARIS.

ÉTUDE SUR LE TIERS-ORDRE.

PAR M. DE KERVAL.

(Suite.)

II

Au point de vue social, Messieurs, le Tiers-Ordre, s'il envahissait nos cités, s'il remplissait nos campagnes, aurait d'autres résultats non moins féconds et non moins salutaires. Mieux que toute autre institution, il porterait remède à cet esprit d'insubordination, d'anarchie et de discorde qui nous tue.

Les Français, à l'heure présente, sont un peuple qui ne sait plus obéir. Un souffle d'indépendance satanique a passé sur notre pays ; les multitudes, saisies d'affolement et de vertige, répètent, à l'envi, le cri de l'ange déchu : " *Non serviam !* Aussi, les sceptres et les trônes volent en éclat ; les dynasties s'écroulent, les gouvernements, établis la veille, sont renversés le lendemain, et l'on ne pourra bientôt plus compter les régimes, les chartes, les constitutions qui se succèdent, naissant et mourant sous nos yeux.

Le Tiers-Ordre, au contraire, c'est l'obéissance, non l'obéissance du courtisan et de l'esclave, non l'obéissance de ces hommes qui se ruent dans la servitude, achetant, au prix de toutes les transactions de la conscience et de l'honneur, la faveur des puissants du jour ; mais c'est l'obéissance libre et fière du chrétien, qui respecte le pouvoir parce qu'il a Dieu pour origine, du chrétien qui sait dire aux tyrans, quels qu'ils soient, princes ou tribuns, monarques ou démagogues, le " *non possumus* " des Apôtres et des martyrs. Le Tiers-Ordre, c'est l'obéissance sans réserve, sans réticence, sans arrière-pensée, envers le vicaire de Jésus-Christ, envers ce roi des rois, envers ce père des pères qui siège au sommet de l'humanité et dont le trône radieux, bravant les révolutions et les tempêtes, est le seul qui ne s'écroule jamais. Le Tiers-Ordre, c'est l'obéissance raisonnée et fidèle, envers tous les supérieurs légitimes, dans le domaine civil, comme dans le domaine religieux... Propagez le Tiers-Ordre, et à la place d'un peuple de révoltés, toujours prêt à descendre dans la rue pour y dresser des barricades, vous aurez des citoyens soumis, des défenseurs de la justice, des soldats du droit et de l'autorité. La révolution avait promis au monde la fraternité et la paix. Et voilà que, cent ans après qu'elle a inauguré son règne, la discorde et la guerre sont partout, au sein de la famille et de l'atelier, dans nos grandes cités comme dans nos humbles bourgades... Or, le Tiers-Ordre, Messieurs, c'est une puissante école de concorde et de Fraternité.

L'immortel pontife qui gouverne l'Eglise, Léon XIII le tertiaire, a tenu, à le rappeler solennellement, dans ses Encycliques " *auspicato* " et " *humanum genus* ". — Aux haines fratricides qui, plus que jamais, déchirent la France et torturent l'humanité, il n'a pas entrevu de plus salutaire remède que l'esprit et la règle du Séraphin d'Assise, de ce mendiant volontaire qui porta dans sa

chair crucifiée, les stigmates de l'amour divin, de ce sublime insensé, qui embrassait, dans une commune tendresse, l'homme racheté par le Christ, les astres du firmament, les oiseaux des forêts, les fleurs de la prairie qu'il appelait ses "frères et ses sœurs."

"Oui, dit le vicaire de Jésus-Christ, la paix et la tranquillité publique sortent comme d'une racine du Tiers-Ordre des Franciscains." Comment s'en étonner alors que la règle prescrit aux Tertiaires de maintenir, non-seulement entre eux, mais avec les autres hommes, la bienveillance et l'union fraternelle, d'éviter toute dissension, "de s'appliquer à apaiser les discordes "partout où ils le pourront." Semblables à ces premiers Chrétiens dont la céleste mansuétude frappait d'admiration les payens eux-mêmes, les Tertiaires ont mission de ressusciter et de faire resplendir, en tout lieu, cette charité réciproque, cet amour mutuel et constant, qui devrait unir les enfants d'une même patrie et qu'hélas ! on ne connaît plus. Ils ont le rôle ardu, mais sublime, d'arborer au sein de la mêlée des partis, au milieu des clameurs de la haine, en face des brutales repréailles de l'égoïsme, l'étendard de la concorde et du pardon : *Inter arma Charitas*.

Sous ce rapport, dans le passé, le Tiers-Ordre n'a-t-il pas fait ses preuves ? Ouvrez l'histoire... C'est par lui que dans les villes du moyen-âge les Franciscains rétablissaient l'ordre et la sécurité ; c'est par lui qu'Antoine de Padoue triomphait des rancunes et des colères populaires ; qu'Amédée de Portugal préservait Milan des horreurs de la guerre civile ; que Venturino de Bergame enrôlait, par milliers, les Lombards dans la "Sainte-Ligue du Pardon ;" c'est par lui que Sylvestre de Côme faisait abolir les noms des Guelfes et Gibelins ; que Jean de Capistran calmait les séditions qui désolaient Ortone, Lanciano, Riéli et vingt autres cités : c'est par lui qu'au siècle dernier, qu'au siècle de Voltaire et de Rousseau, Léonard de Port-Maurice désarmait ces vengeances corses, ces "vendettas" héréditaires qui, avant lui, ne pardonnaient jamais.

Le Tiers-Ordre, au surplus, c'est la réconciliation parfaite, c'est le rapprochement intime des diverses classes et des diverses conditions sociales. L'égalité chrétienne y brille de tout son éclat. Au sein de ces sociétés de tertiaires, qui s'appellent des "Fraternités," dans cette association qui, au temps de François d'Assise, embrassa

la chrétienté presque entière, tous sont admis sans distinction de fortune, ni de caste ; le noble y doit coudoyer l'artisan ; riche et indigent, bourgeois et laboureur, y doivent être revêtus de la même bure, soumis aux mêmes lois, animés d'une même pensée. Bien plus, les "rec-teurs" et les "ministres" y doivent être nommés à l'élection, car l'éclat de la naissance ou du rang n'y confère pas le pouvoir.

Et puis, les Tertiaires sont les fils du patriarche des pauvres, de l'amant passionné de la pauvreté, de celui qui ne voulut avoir ici-bas pour partage que les triomphantes objections et les divines ignominies du dénuement évangélique. Or, qui pourra redire les merveilles qu'enfante, non-seulement dans le cloître, mais au sein du monde et de la foule, lorsqu'il y pénètre et y fleurit, cet esprit de détachement et de sacrifice ? Qui nous le montrera apprenant au prolétaire à supporter le travail et la misère, avec patience, avec résignation, avec joie, allumant dans le cœur des multitudes, à la place de la colère et de la haine, les ardeurs de l'abnégation et de l'amour, calmant le ressentiment des classes indigentes, et les réconciliant avec les favoris de la fortune qu'elles apprennent à ne plus envier, détachant enfin, à leur tour, les heureux de la terre de leur or et de leurs plaisirs, pour les embraser de la soif des humiliations, pour en faire les amis, les serviteurs, les esclaves des plus abjects et des plus délaissés... C'est une tertiaire, Messieurs, c'est Marguerite de Cortone, qui, au XIIIe siècle, fondait les premières sœurs de charité ; c'est un Tertiaire, c'est saint Louis, qui quittait son palais, la nuit, pour soigner les lépreux de sa capitale, et qui s'en allait rendre la justice aux manants sous le chêne de Vincennes ; c'est un Tertiaire, c'est Ferdinand de Castille, qui, en présence de sa cour, déclarait craindre davantage la malédiction d'une pauvre femme que toute une armée de Sarrasins ; c'est une Tertiaire, c'est Jeanne de Maillé qui obtenait de Charles VI plus d'équité et de douceur en faveur des pauvres prisonniers ; c'est un Tertiaire enfin, c'est un disciple des Frères-Mineurs de Dax, Vincent de Paul, qu'on vit, un jour, se charger des fers d'un galérien.

Le Tiers-Ordre, qui, aux siècles passés, avait couvert la France d'hôpitaux et d'institutions de charité, a toujours au cœur le même zèle. Nos fraternités d'hommes sont à peine restaurées, ça et là, sur le sol français, et déjà des œuvres de toute sorte sont entreprises par elles, pour le

soulagement des malheureux : visites des malades, veille des moribonds, vestiaires pour les pauvres, placement des domestiques, surveillance des apprentis, soin des patronages, catéchisme aux enfants des écoles laïques, voilà, citées au hasard et en passant, quelques-unes des formes qu'emprunte leur ingénieuse charité.

Ah ! le pape Léon XIII avait bien raison de dire : si le Tiers-Ordre florissait partout, " la question des rapports du riche et du pauvre serait bien vite réglée... la violence et l'injustice, la révolte et l'envie, principes et éléments du socialisme seraient bien vite extirpés. "

Puisse notre société moderne, épuisée par tant d'efforts stériles, agitée par tant de passions subversives, abreuvée de tant de déceptions, en faire, un jour, l'heureuse *et décisive expérience* !

III

J'ai à vous montrer, maintenant, comment, au sein des crises et des luttes, des bouleversements et des persécutions, qu'à coup sûr nous réserve l'avenir, comment l'influence du Tiers-Ordre peut se faire sentir et s'affirmer, sous certains rapports, même au point de vue politique.

Au point de vue politique ! me direz-vous... Mais est-ce que saint François a jamais eu en vue la politique ? Non, Messieurs ; non, dans le sens restreint et vulgaire du mot ; et, ici, ce n'est pas non plus dans ce sens que je parle. — Saint François s'est proposé, avant tout, de faire des chrétiens parfaits, des hommes de foi et d'énergie, marchant au devoir, sans craindre la fatigue et la souffrance, sans se laisser détourner par l'appât des plaisirs et des richesses ; sans s'égarer dans les voies obliques du sensualisme et de la vanité... Il a voulu recruter, avant tout, des chevaliers du Christ, capables de lutter contre le mal, sans se laisser séduire ni effrayer par les promesses et les menaces, sans fuir jamais du champ de bataille, sans livrer à l'ennemi un seul des droits de Dieu ou des droits de l'Église. Mais, de la sorte, en vérité, il a fait la meilleure et la plus sage des politiques ; mais, de la sorte, il a mérité de prendre place parmi les plus profonds penseurs et les plus étonnants génies qui aient honoré l'humanité ; mais, de la sorte, il a accompli ce que les philosophes et les diplomates les plus habiles ne sauraient faire : ce qu'ils n'ont jamais tenté, ce à quoi ils ne sauraient prétendre ; car il a créé

et organisé, ici-bas, une légion dévouée à toutes les nobles causes ; car il a mis une armée compacte et puissante, non au service des partis éphémères, mais au service de la vérité et de la justice éternelles ; car il a procuré par là à l'Église et à la liberté, à la civilisation et à la patrie, des revanches inespérées et des triomphes immortels. Les guerriers et les conquérants pacifiques de cette milice franciscaine, ils se sont nommés, dans l'Ordre de la Sainteté, saint Louis, Ferdinand de Castille, Elzéar de Sabran, Yves de Bretagne, Charles Borromée, Vincent de Paul, François de Sales ; dans l'ordre religieux, Grégoire IX, Jules II et Léon X ; dans l'ordre politique, Rodolphe de Habsbourg, Charles Quint et Philippe II ; dans l'ordre de la science, Christophe Colomb, Vasco de Gama, Galilée, Galvani et Volta ; dans l'ordre de la littérature, de la poésie et des arts, Dante, le Tasse, Lope de Vega, Cervantès et Pétrarque, Giotto, Michel-Ange, Raphaël, Murillo, Palestrina. Ils s'appellent dans notre siècle, Pie IX et Léon XIII, Garcia Moréno et le comte de Chambord, le général de Pimodan, Don Bosco et le curé d'Ars, Mgr de Ségur et le Cardinal Pie, Mgr Freppel et Mgr Richard.

Cela posé, qui pourra méconnaître l'importance qu'aura, au sein de notre France d'aujourd'hui, une immense armée de ces cœurs généreux, de ces chrétiens vaillants et inflexibles ? qui comprendra parfaitement quelle force de résistance, quelle activité inépuisable elle offrirait en face des projets et des entreprises de ceux qui ont juré d'asservir et de déchristianiser le pays ! Il semble qu'à l'heure présente, nous, les catholiques de France, nous la majorité de la nation, nous soyons un peuple de vaincus... Une minorité de sectaires, une horde de libres-penseurs, affamés de richesses et de jouissances, couverts du masque d'un libéralisme hypocrite, travaillent audacieusement à nous mettre hors la loi... Non contents d'insulter impunément notre Dieu et de traîner nos dogmes dans la boue, ils prétendent s'emparer de nos enfants, de nos malades et de nos morts : ils prétendent proscrire le crucifix de nos écoles, de nos hôpitaux et de nos cimetières ; ils prétendent arracher nos prêtres du sanctuaire pour les envoyer à la caserne ; ils prétendent mettre leurs scellés sur les portes de nos couvents et étouffer partout la voix de la prière dans le bruit de leurs blasphèmes ; ils prétendent être les maîtres de nos consciences, de nos foyers et de nos autels... Ils

croient qu'ils parviendront à s'emparer de l'âme de la France chrétienne ; ils croient qu'ils viendront à bout, eux, les fils de Voltaire, de Robespierre et de Marat, de ceux qui ont pour ancêtres Jeanne d'Arc, Godefroy de Bouillon et saint Louis.

Non ! non ! qu'en face d'eux, Messieurs, se dresse et s'organise, je ne dis pas une armée de conspirateurs ou de ligueurs, ayant en main le fusil ou l'épée, mais une armée toute pacifique, des tertiaires sérieux, vaillants, intrépides... Les mécréants seront vaincus. Il y a guerre à mort entre la cité du bien et la cité du mal, entre la France catholique et la France satanique, entre la France chevaleresque et pratiquant les nobles vertus évangéliques, et la France livrée à toutes les dégradations, à toutes les honteuses convoitises. Eh bien ! le Tiers-Ordre est assez puissant pour faire pencher la balance, car le Tertiaire, proclamons-le bien haut, est, avant tout, un homme de principes, de principes essentiellement chrétiens. Or, les principes, quoi qu'on en ait pu dire, priement et dominant tout ici bas. Ils sont décisifs dans la vie des nations...

Formez les multitudes aux principes chrétiens, ayez un peuple de Tertiaires, c'est-à-dire admettant toute la vérité catholique et la prenant pour code et pour règle de ses aspirations, de ses souffrances et de ses actes, ce peuple se débarrassera promptement, sans secousse et sans révolutions sanglantes, des sophistes et des rhéteurs, des exploiters et des traîtres : ce peuple conquerra, soyez-en assurés, avec l'ordre social le plus parfait possible, la plus grande somme de liberté et de bien-être qu'il soit donné de posséder sur cette terre.

Si nous n'en sommes pas là, Messieurs, c'est surtout parce que nous comptons, dans notre pauvre pays, trop d'indifférents, d'apathiques et de lâches, trop de gens, chrétiens en théorie, je le veux bien, pour qui la piété et la foi ne sont qu'une affaire de sentimentalisme, d'imagination et de goût ; c'est parce que la race des âmes viriles et fortes, telles que le Tiers-Ordre les veut, devient de plus en plus rare.

Combien ne voyons nous pas d'hommes, hélas ! qui, ayant conservé toutes les pratiques religieuses, dans presque toutes les questions, pourtant, au lieu d'être avec l'Eglise, donnent la main à ses pires ennemis et ne peuvent se résoudre à fixer franchement leur tente dans le camp de Bélial ou dans le camp de Jésus-Christ.

Messieurs, à ces défections et à ces transactions lamentables, opposons le Tiers-Ordre : en multipliant les Tertiaires, multiplions le nombre des chrétiens qui ne transigent pas, qui ne déposent pas les armes à la première sommation de l'ennemi ; mais qui savent opposer à la ruse, comme à la violence, à la caresse comme à la fureur, la tranquille et invincible fermeté des vrais disciples de la Croix.

C'est seulement avec des âmes de cette trempe que peut se former et triompher ce qu'on a appelé " la ligue catholique," la " contre révolution," la défense des intérêts de la patrie sur le terrain politique et religieux.

(*A continuer.*)

RESPECT A MARIE

LA SAINTE VIERGE AU JAPON

Le R. P. Villion, des Missions étrangères, écrit de Kioto, Japon, à la date du 2 mars 1889 :

" La très sainte Vierge, au Japon, comme partout, sait abattre la tête de ses ennemis, mais elle agit toujours en mère : elle n'abat que pour relever. En voici un touchant exemple :

" Un Japonais, nommé Tehicouba, vint s'établir à Kioto, il y a un an. Il fréquenta d'abord les protestants, se mit à les écouter, à suivre leurs prédications. Il trouvait le saint Evangile bien beau, mais, sans qu'il s'en aperçût, l'erreur pénétrait dans son esprit en même temps que la vérité ; tant de mensonges lui étaient racontés sur notre sainte Eglise, sur nos dogmes, sur la sainte Vierge surtout !

" C'est alors qu'il entra en relations avec la famille Yocota, dont tous les membres sont catholiques ; parmi les enfants de cette maison privilégiée, une jeune fille nommée Joanna-Maria est particulièrement fervente. A l'une de ses premières visites chez ses nouveaux amis, le pauvre païen vit, à la place d'honneur, la sainte image de la Reine du ciel pieusement ornée par Joanna-Maria. "—Ah ! s'écrie-t-il aussitôt, vous êtes catholiques, vous ! " Alors, vous adorez cette femme ! " et le voilà qui se met en devoir de répéter tout ce qu'il avait entendu dire contre la Mère immaculée du Sauveur.

“ Il y eut un moment de silence, Joanna, interdite de ce qu'elle entend, interroge du regard son père et sa mère ; puis, tout d'un coup elle répond à l'attaque, dans tout l'élan de sa foi outragée.

“ Les arguments les plus solides rétablissent l'honneur de la sainte Vierge et vengent le culte catholique. Deux heures entières se passent dans cette discussion, jusqu'à ce qu'enfin la pieuse jeune fille, se faisant l'interprète des sentiments de la famille réunie, congédie son adversaire par ces fermes paroles :

“—Ne songez pas à revenir jamais ici pour insulter notre Mère du ciel. Est-ce honorer le Sauveur que de mépriser celle qui fut sa sainte et divine Mère, et qui est devenue la nôtre ? Qui êtes-vous donc pour oser faire une telle injure à Dieu ? Si l'on insultait votre mère de la terre ne la défendriez-vous pas ?...”

Notre homme s'en alla bien penaud. Il m'avoua depuis qu'il ne songeait qu'à saisir la première occasion qui s'offrirait à lui pour prendre sa revanche. Il revint, en effet, dans cette maison ; mais la grâce changeant son cœur, le voilà devenu insensiblement disciple au lieu d'adversaire ; les conversations maintenant amicales sur la religion se prolongent chaque jour davantage ; et quand l'heure du repas arrive, on lui offre une place dans l'appartement des hommes, suivant la coutume japonaise. Plusieurs fois, préoccupé jusque dans son sommeil par les questions sur lesquelles avait roulé l'entretien, il murmurait inconsciemment :

“—Quelle foi sublime !...quelle foi énergique !...Sainte Mère de Dieu !...”

Ses hôtes, en saisissant ces paroles entrecoupées, comprirent que le blasphémateur d'hier était vaincu ; ils le pressèrent de s'instruire parmi les catéchumènes, ce qu'il fit docilement, et bientôt arriva le jour saint du baptême.

“—Quel nom choisissez-vous, lui demandai-je ?”—
“ Père, celui que vous désignerez ; mais malgré mon indignité, ne me refusez pas la faveur d'y joindre celui de MARIE. C'est elle qui m'a vaincu : elle s'est servie d'une enfant qui porte son nom béni, pour me reprocher d'unir ma voix aux voix impies qui l'outragent. Oh ! que la sainte Mère de Dieu soit bénie ! ”

Pendant la cérémonie du baptême, Joanna-Maria pleurait de joie auprès de son père, qui fut le parrain de l'heureux Francisco-Maria.

Maintenant, notre néophyte ne songe plus qu'à gagner

tous ses amis à notre sainte foi ; et Joanna-Maria demande avec une candeur naïve qu'on les introduise tous auprès de la sainte image de la bonne Mère :

—En priant bien, dit-elle, nous obtiendrons leur conversion ; la sainte Vierge peut tout. ”

Et parlant ainsi, certes, la pieuse et noble jeune fille ne se trompe pas. Oui, prions, et que la Mère de Dieu daigne amener au Cœur de son divin Fils ce Japon fécondé, jadis, par les sueurs de saint François Xavier et arrosé par le sang de tant de martyrs.

LE NOM DE “ JESUS ” DANS L'AVE MARIA.

Nous devons au Pape Innocent VIII l'introduction du nom de Jésus dans *l'Ave Maria*. Il en fit une condition pour gagner l'indulgence du Rosaire. Pour comprendre le motif de cette condition posée par le Pape Innocent VIII, il faut savoir qu'il n'en est point de *l'Ave Maria* comme du *Pater* et du *Credo*. Nous récitons le *Pater* tel qu'il est sorti des lèvres de Notre-Seigneur, le *Credo* tel que les apôtres l'ont composé. Pour *l'Ave Maria*, il n'a point toujours été récité comme il l'est aujourd'hui. Il ne se composait d'abord que des deux salutations qu'on lit dans l'Évangile : la salutation de l'ange et celle de sainte Elisabeth. “ Je vous salue, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous (paroles de l'ange) ; vous êtes bénie entre les femmes (paroles dites par l'ange et par sainte Elisabeth) ; et le fruit de votre sein est béni (paroles de sainte Elisabeth). ” C'est à ces seules paroles que saint Thomas d'Aquin mort en 1274, borne la salutation angélique dans le commentaire qu'il en fait et que l'on peut lire dans ses œuvres.

Vers cette époque ou peu de temps après, la piété des fidèles ajouta le nom de Marie à la salutation de l'ange et le nom de Jésus, à la salutation de sainte Elisabeth : “ Je vous salue, MARIE, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de votre sein, est béni. ”

Le Pape Innocent VIII approuva beaucoup cette dévotion et, pour la favoriser, il accorda aux confrères du Rosaire, qui alors étaient en nombre immense, l'indulgence dont nous venons de parler, à la condition qu'ils termineraient, *l'Ave Maria* par le saint nom de Jésus.

On remarquera que, dans le latin, le nom de Jésus

vient à la fin de la première partie de l'*Ave Maria* qui alors était seule récitée. "*Ave Maria, gratia plena; Dominus tecum; benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui Jesus* (1). Des personnes plus zélées qu'instruites, ignorant que, à l'époque d'Innocent VIII, le *Sancta Maria* n'était point encore en usage, du moins généralement, voulurent, il y a quelques années, faire prendre l'habitude d'ajouter le nom de Jésus après l'*Amen* de cette seconde partie, afin de faire gagner l'indulgence dont nous venons de parler. Mais la Sacrée Congrégation des indulgences, consultée par le Rme P. Procureur général de l'Ordre de Saint-Dominique, a répondu, sous la date du 29 mars 1886, que le nom de Jésus devait être dit dans la première partie de l'*Ave Maria* et non dans la seconde.

Beaucoup de théologiens ont cru et dit que cette seconde partie : " Sainte Marie, Mère de Dieu, etc, " a été composée par les PP. du concile d'Ephèse, mais il est vraisemblable qu'elle est de date beaucoup plus récente. Les mots : " Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs " datent probablement de l'an 1508. Et les paroles que nous disons aujourd'hui : " Maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il ", sont encore plus récentes ; elle doivent leur origine à la piété des fils spirituels de saint François d'Assise.

Ainsi s'est développée, avec le cours du temps, cette prière si belle de grâce et de simplicité, apportée du ciel par l'archange Gabriel dans ses premiers mots, directement dictée par l'Esprit-Saint à sainte Elisabeth dans ceux qui suivent, et aussi inspirée, dans la touchante invocation qui la termine, par l'Esprit de Dieu qui ne cesse d'animer la sainte Eglise et de répandre sur elle l'esprit de la prière.

Prêtres et fidèles, ne nous lassons pas de la redire, et, pour qu'elle ait sur nos lèvres toute sa puissance, soyons de pieux et fidèles associés du saint Rosaire. Les désirs qui nous ont été exprimés sous ce rapport par les Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII doivent être considérés comme le vœu de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa Très Sainte Mère."—*Semaine religieuse d'Angoulême.*

1. Lorsqu'on récite l'*Ave Maria* en français, on gagne l'indulgence, bien que le nom de Jésus soit placé dans le corps de la salutation et non à la fin, comme dans le latin. Lorsque le chapelet est récitée par plusieurs personnes, celles qui répondent : Sainte Marie, etc, gagnent également une indulgence parce qu'il y a unité de prière.

LE TIERS-ORDRE ET LA PAROISSE.

Pour entrer dans les intentions du Souverain Pontife nous publions une courte et substantielle étude sur le Tiers-Ordre par rapport à la paroisse que nous divisons en trois parties : 1^o les avantages ; 2^o les objections ; 3^o le mode d'établissement.

1. Les avantages. Pour agir efficacement sur la masse indifférente et opérer la transformation de la paroisse le pasteur réclame quatre choses : 1^o Une piété sérieuse de la part des personnes qui fréquentent les sacrements ; 2^o leur assistance régulière aux offices ; 3^o l'esprit de déférence et de soumission ; 4^o le concours actif pour ses œuvres.

Or, le Tiers-Ordre nous procure ces quatre éléments nécessaires.

1^o Piété solide. Dès son entrée dans le Tiers-Ordre, le chrétien foule au pied le respect humain et fait profession ouverte de suivre la croix de Jésus-Christ.

Il renonce aux divertissements dangereux repousse toute mauvaise lecture et ne pactise plus avec les maximes perfides du monde.

La mondanité qu'une piété de faux aloi cherche à retenir, il la chasse de son cœur et de ses habitudes.

Il s'attache à la pratique des devoirs d'état.

Mettre ordre à ses affaires, se détacher de l'esprit de luxe, accomplir ses devoirs d'époux et de parent chrétien, procurer la paix chez lui et autour de lui, donner le bon exemple à sa famille, y faire régner l'observation des lois de l'Eglise, présider la prière, ce sont tout autant de préceptes de la règle qu'il embrasse. Ce sera désormais un genre de vie qu'il rendra de plus en plus parfait par sa persévérance.

La charité, si souvent blessée dans les conversations, est puissamment sauvegardée par la règle du Tiers-Ordre.

Toute animosité est éteinte par son esprit d'amour qui est l'âme de cette institution séraphique.

La persistance dans la haine est fortement retranchée par les moyens énergiques dont elle dispose.

2^o L'assistance régulière aux offices. C'est un point essentiel de la règle. Autrefois, les Tertiaires assistaient aux offices de nuit. Ils doivent encore, selon leur pouvoir, assister chaque jour à la sainte messe, à plus forte raison aux vêpres de la paroisse.

Quand l'église s'ouvre le matin, ce sont les Tertiaires qui y accourent les premiers pour y faire le chemin de

la Croix ou la Méditation, et quand sur le soir son enceinte est déserte, ce sont eux qui viennent visiter le Saint Sacrement.

3^e La soumission et la déférence due au pasteur. Nul plus que saint François n'a professé l'attachement au Saint Siège ni plus de soumission et de respect envers le clergé. Le plus simple prêtre est pour lui l'image du Fils de Dieu et il l'appelle son Seigneur. Cet esprit de vénération et de soumission, il l'a transmis à ses enfants, et le Tiers-Ordre en a toujours fait un caractère distinctif.

Le Tertiaire est le paroissien le plus respectueux et le plus obéissant; c'est lui qui défend l'honneur de son pasteur s'il est attaqué et qui se hâte d'exécuter et de faire agréer ses prescriptions. Et si cet esprit d'humble soumission s'affaiblissait en lui, l'exemple de ses confrères suffirait à le ranimer; au besoin, la visite canonique mettrait ordre à tout écart sur ce point.

4^e Le concours pour les œuvres. Le Tertiaire est dévoué à la cause de tous en général, sa devise est celle-ci : Combattre tout mal, promouvoir tout bien.

Par son esprit de foi et de piété solide; il est le zéléteur désigné et assez ordinairement le conseiller ou le président des œuvres paroissiales. La conscience et son zèle animent, soutiennent les membres moins dévoués. C'est à lui que l'on demande dans l'occasion les sacrifices que l'on n'ose proposer à d'autres. C'est le Tertiaire qui est le plus apte à apaiser un différend, à procurer la paix, à garder la discrétion dans une affaire difficile; c'est lui qui préparera un moribond revêché à recevoir les derniers sacrements, lui qui s'occupera de la revalidation d'un mariage irrégulier et préparera à la première communion un enfant à l'esprit borné ou négligé.

Ce sont les Tertiaires qui aideront puissamment au succès d'une retraite ou d'une mission, par leurs prières, leurs pénitences, leurs conseils, leur activité.

Une fraternité du Tiers-Ordre peut remplacer dans une petite paroisse toutes les œuvres si nombreuses dans les villes. Elle peut saisir les enfants presque au sortir de la première communion. A treize ans, ils peuvent être novices et faire profession à quatorze.

Dans la main d'un prêtre zélé une fraternité devient tout à la fois le foyer incessant de tout bien, la forteresse inexpugnable contre tout mal, l'aliment et la vie de toutes les œuvres paroissiales.

C'est ainsi que le Tertiaire de Saint François, par sa

piété solide, constante, par son esprit d'humble soumission, ses bons exemples et son zèle pour la gloire de Dieu, est vraiment pour le pasteur de paroisse un consolateur, un défenseur, un fils dévoué et son aide le plus puissant.

(A continuer.)

(Extrait de la *Semaine Catholique* de Toulouse, France.)

ECHOS DES FRATERNITÉS

M. Jean Bourguignon tertiaire de la fraternité de St-Jean nous communique les notes suivantes :

—La maison du Commissariat de Terre-Sainte, érigée, rue du Pont, aux Trois-Rivières, est à peu près terminée. Le Rév. Père Frédéric va bientôt entrer dans sa résidence. Il attend pour le milieu de ce mois-ci les deux religieux franciscains qui viennent d'Europe, pour compléter le personnel du Commissariat.

—Le Révérend Père Frédéric a prêché, au commencement du mois, une retraite à la congrégation du Tiers-Ordre de la Pénitence de Saint-Joseph de Lévis. Cette retraite a été suivie avec la plus grande régularité, et pas un ne voulait perdre une occasion aussi précieuse de nouer connaissance avec le saint que le divine Providence a placé en Canada pour y faire fleurir l'œuvre de N. P. saint-François tant recommandée par Sa Sainteté Léon XIII.

Franciscains au Canada.— Le Rév. Père Fulcran Marie, Franciscain, accompagné du Frère Florian, sont arrivés de France en cette ville, à bord du vapeur *Géographique* de la Ligne Bossières, qui a fait escale aux Trois-Rivières le 11 septembre courant.

Ces deux religieux font partie du personnel du Commissariat de Terre-Sainte.

LES MARTYRS DU JAPON.

(Suite.)

Le Bienheureux Père avait encore un devoir à remplir. Enfant de saint François d'Assise, il ne voulait omettre aucunes des prescriptions de l'Ordre séraphique. Sa vie prouve bien qu'il en avait eu l'esprit dans tout ce qu'il avait entrepris pour la gloire de Dieu et le salut des

âmes, comme pour sa propre perfection. Il était arrivé à l'heure suprême du sacrifice. S'il ne pouvait recevoir la sainte communion en viatique, il était en sa puissance de suivre ce qui se pratique dans les trois ordres de Saint-François. "Lorsqu'un Religieux, disent tous les cérémoniaux de la religion Franciscaine, est sur le point de mourir, et que son état le permet, il est d'usage qu'il demande pardon à ses Frères de toutes les peines dont il a pu être l'occasion pour eux dans le cours de sa vie religieuse (1)." Or, lorsque le Père Pierre-Baptiste eut rempli ce devoir à l'égard de ses Frères, il fut porté, par un sentiment d'humilité, à demander le même pardon aux Religieux de la Compagnie de Jésus, avec lesquels il avait travaillé si laborieusement à l'édification de l'Eglise du Japon. C'est pourquoi, après s'être entretenu quelques instants avec le P. Rodriguez, il lui dit, au nom de ses Frères et en son propre nom, se servant de la formule consacrée dans l'Ordre : "*Je vous supplie, mon cher Père, de présenter mes très-humbles respects au digne Prêlat qui gouverne cette Eglise, et d'assurer le Révérend Père Vice-Provincial, et tous les Pères de la même Compagnie, que si nous avons pu leur causer quelques chagrins, je les prie instamment de vouloir bien nous les pardonner* (2)." Le Père Rodriguez lui répondit que, si de la part de la Compagnie il leur avait été donné quelque sujet de peine, il pouvait protester, au nom de tous ses Frères, qu'il n'y avait eu aucune intention hostile ou jalouse, et qu'il le conjurait de l'oublier.

Après cet échange cordial d'humilité et de charité, les deux Religieux s'embrassèrent tendrement en versant des larmes, et, se disant adieu, ils se donnèrent rendez-vous au ciel.

(1) La même chose s'observe lorsqu'un Religieux change de convent.

(2) Nous lisons dans saint Félix de Cantalice : "Le terme de la vie de F. Félix avançait toujours, lorsqu'après une confession de tous ses péchés, accompagnée de ses larmes, il demanda le saint viatique. Aussitôt qu'il eut adoré le corps de son Sauveur, et que le prêtre lui eut donné l'absolution ordinaire, il dit ces paroles de l'Eglise : "*O sacrum convivium,*" etc., avec un sentiment merveilleux de pitié, et "après avoir, selon notre sainte coutume, demandé pardon aux frères des mauvais exemples qu'il pouvait avoir donnés dans tout le cours de sa vie," il s'unit sacramentalement à Jésus-Christ, pour s'absorber en lui plus heureusement par sa possession béatifique.— (Ann. Frat. Min. Cap.)

VII.

LE CRUCIFIEMENT

L'heure du sacrifice allait sonner. On achevait les préparatifs. Le gouverneur avait choisi pour le lieu du martyre une colline avec une esplanade, qui, dominant la ville, pouvait être vue de tout le monde. Cette colline fut plus tard appelée *le mont des Martyrs*, ou *la montagne sainte*, à cause du grand nombre de chrétiens qui y furent immolés.—On y avait préparé vingt-six croix.

Les croix du Japon ont, dans la partie supérieure, la tête et les bras comme celle de notre divin Sauveur. Vers le bas elles ont une traverse, moins large que celle qui forme les bras, sur laquelle les patients posent les pieds, et au milieu une espèce de billot, sur lequel ils sont comme assis. Les suppliciés y sont attachés par les bras et les pieds et par le milieu du corps, avec des cordes ou des anneaux de fer, et par le cou avec un collier de fer ou carcan qui leur tient la tête immobile. Dès que la croix est élevée et plantée, un bourreau, armé d'une lance, perce le patient d'abord d'un coup qui entre par un côté opposé, de sorte que la poitrine est percée de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, ce qui donne à la blessure interne la forme de la croix de Saint-André ; si, après avoir été ainsi frappé, le patient respire encore, on redouble, afin de ne pas le laisser languir dans une cruelle agonie.

L'hôpital de Saint-Lazare était éloigné d'une demi-heure de la colline.

Le signal du départ ayant été donné par le gouverneur, les vingt-six condamnés se mirent en marche. Ils avancèrent deux à deux, d'un pas rapide et le visage tout rayonnant de joie. A ce spectacle, Fazembo demanda au P. Paëz " d'où peut venir tant de joie " ? " C'est, répond le Père, qu'ils vont mourir pour Jésus-Christ. " " La cause est belle, reprend le gouverneur ; j'avoue, pourtant, que je ne courrais pas à la croix pour elle. "

L'Evêque, qui n'avait pu obtenir la permission d'assister au crucifiement, s'était rendu dans une maison située sur le passage, et envoya sa bénédiction aux bienheureux confesseurs, et spécialement aux Religieux de Saint-François.

On l'avait dissuadé d'être présent au martyre ; mais plus tard, lorsqu'il eut appris les faits, il s'écria : *Si j'avais consulté mon bâton pastoral, j'aurais fait ce que je devais.*

Cependant le F. Jean le Pauvre avait trompé la surveillance de ses gardes, et, dans son ardeur pour souffrir le martyre, il vint au-devant du supplice : " Où vas-tu ? lui dit le gouverneur.—Qu'on fasse de moi, répondit-il, ce qu'on va faire de mes frères.—Mais ils vont être crucifiés !—Fais-moi donc aussi crucifier, moi ; car, s'ils ont prêché l'Évangile, je l'ai aussi prêché : je mérite le même supplice.—Je sais bien que tu es leur compagnon, mais je suis déjà trop fâché de faire mourir les autres, et je ne puis te joindre à eux. " Ce gouverneur qui connaissait l'innocence et admirait le courage des bons Religieux, fit lier le pauvre F. Jean par quatre hommes, et ordonna de le reconduire au vaisseau, malgré le regret qu'il éprouvait de n'être pas jugé digne de la couronne du martyre. Ainsi l'un est choisi et l'autre est laissé : Dieu a des desseins divers pour les âmes même les plus saintes, et souvent il se contente de la bonne volonté.

(A continuer.)

CHRONIQUE

Un couvent franciscain en Chine.—Au XIII^e siècle, le frère mineur de Jean de Montecorvino, premier archevêque de Peking, avait fondé un couvent-collège de franciscains dans cette cité pour recevoir de nouveaux convertis qui voulaient se faire frères-mineurs. Les sept suffragants franciscains imitaient leur chef, et dans toutes les régions qu'ils évangélisaient, ils établissaient des couvents-collèges afin d'y préparer des religieux indigènes qui, à leur tour, se livraient à la conversion de la Chine.

Au mois de mai 1887, quatre des évêques de notre Ordre réunis en concile, ont résolu de reprendre les traditions des premiers évêques franciscains de Chine et d'établir un couvent-collège à Ou-Cham, ce décret a été approuvé par le Délégué général de l'Observance et par la S. Congrégation de la Propagande.

—*El Eco franciscano de Santiago*, mai 1889.

La Portioncule à Rome. Le correspondant romain de la *Revue franciscaine* écrit ces lignes. — " L'indulgence de la Portioncule a été gagnée à Rome par un grand nombre de fidèles, comme tous les ans. Mais ce qui est à noter cette année, ce sont les demandes qui ont afflué plus que jamais pour obtenir dans les divers pays catholiques la grâce de cette précieuse indulgence. C'est surtout de France, et en particulier d'Alsace-Lorraine, qu'elles sont venues. Il est consolant de voir que les bénédictions promises par Dieu à saint François sont descendues avec abondance sur une terre qui nous est si chère. Léon XIII a voulu lui aussi gagner la célèbre indulgence au Vatican. Le matin et le soir, il est descendu dans ce but à la chapelle Pauline où il a prié avec ses Camarades secrets. "

Paroles du Souverain Pontife sur le Canada.—Quelques Canadiens ont été reçus, le 25 juillet dernier, en audience particulière par le Saint Père. L'un d'eux, M. J. R. R. Laplante, de Beauharnois rapporte dans "Le Monde" les paroles suivantes sorties de la bouche du Pape :

"Puis se tournant tout-à-coup vers nous, il nous fit le petit discours que voici. J'ai noté ces paroles au sortir de l'audience et j'ai soumis mes notes à un de mes compagnons qui les a trouvées fidèles :

" Messieurs du Canada,

" Je regrette de le dire, (Il parlait d'une voix grave et gesticulait en agitant l'index de la main droite), mais les catholiques de votre pays ne s'accordent pas. Il y a trop de divisions parmi les catholiques du Canada. Toujours des querelles acrimonieuses, longues, interminables. Vous êtes extraordinairement divisés. Pourquoi ces divisions? Elles n'ont aucune raison d'être. On devrait marcher ensemble." Et d'un geste il indiquait qu'il n'en était pas ainsi.

M. Lamothe, auquel il paraissait surtout s'adresser, dit au Souverain Pontife : " Saint-Père, il faut espérer que ça reviendra. Ce sont des misères humaines." A quoi Sa Sainteté répondit : " Oui, oui, mais on ne s'accorde pas. Trop de querelles, trop de division, oui, trop de division." Il y eut alors un moment de silence, le Souverain Pontife gesticulait encore et ne paraissait pas pouvoir contenir l'étonnement et le chagrin que lui causaient nos querelles religieuses. Puis il nous invita à approcher.

Espérons que ces divisions qui font tant de peine au chef suprême de l'Eglise disparaîtront bientôt pour ne plus revenir.

Faire dire des messes pendant sa vie.— Si vous me le permettez, je vous donnerai un conseil, que je crois être d'une grande importance.

C'est que toutes les messes que vous désireriez qu'on célébrât pour vous après votre mort, vous eussiez soin de les faire dire de votre vivant, sans trop vous fier à ceux qui resteront sur la terre quand vous n'y serez plus. D'autant plus que saint Anselme vous apprend qu'une seule messe dite ou entendue pour les besoins de votre âme, tandis que vous êtes en vie, vous sera plus profitable que d'en faire célébrer mille après votre mort. *Audire devote unicam Missam in vita, vel dare elemosynam pro ea, prodest magis quam relinquere ad celebrandum mille post obitum.*

Un riche marchand de la République de Gênes, qui avait parfaitement compris cette vérité, se trouvant à l'article de la mort, ne prit aucune disposition pour le soulagement de son âme. Chacun s'étonnait qu'un homme si opulent, si pieux, si généreux envers tout le monde, fût si cruel envers lui-même. Mais lorsque après son trépas on procéda à la visite de ses papiers, on trouva un livret où il avait inscrit toutes les largesses qu'il avait faites de son vivant pour le salut de son âme.

" Pour messes que j'ai fait célébrer à mon intention, deux mille livres.

" Pour doter des jeunes filles pauvres, dix mille.

" Pour l'hôpital, deux cents, etc."

Et à la fin de ce livret on lisait la maxime suivante :

" Que celui qui se souhaite du bien, se le fasse à lui-même, de son vivant et ne s'en repose pas sur ceux qui lui survivront. C'est un proverbe très populaire en Italie qu'une chandelle devant les yeux, éclaire davantage qu'une torche derrière le dos."

(SAINT LÉONARD DE PORT-MAURICE).

LEGENDE BIBLIQUE.

LE RETOUR DE SAUL.

I.

Cis, de la tribu de Benjamin, était un homme fort et puissant, fort par l'ancienneté de sa race, par ses vertus, par l'autorité dont il jouissait ; puissant par sa fortune : il possédait de vastes biens, de bonnes terres, de nombreux troupeaux, et sa renommée s'étendait au loin.

Il était d'ailleurs issu d'une famille à laquelle Dieu avait dévolu avec la beauté, la vigueur et une haute stature. Abiel et Sétor, les aïeux, furent grands et superbes. Lui-même avait gardé de sa jeunesse une force incomparable, un visage régulier aux traits majestueux. Aphia, sa femme, était si belle qu'on venait de loin pour la voir.

De cette race si heureusement donnée naquit Saül

Or Saül était le plus beau de sa race. Il était le plus grand et le mieux fait des enfants d'Israël et le Seigneur avait mis sur sa figure la noblesse, la grandeur et tous les charmes qui peuvent attirer l'admiration des hommes. Quand il marchait au milieu des jeunes gens, il les dépassait tous de toute la tête. L'attention se fixait d'abord sur lui, et les yeux ne pouvaient s'en détacher, quand on voyait réunies dans la personne de cet adolescent la force, la grâce et la beauté.

Or Cis, père de ce jeune homme, possédait parmi ses troupeaux dix ânesses d'un grand prix, auxquelles il tenait beaucoup. Elles s'étaient égarées. Cis dit à son fils.

—Prenez un de mes serviteurs avec vous et allez chercher ces ânesses.

Saül prit un des serviteurs de son père et, en toute hâte, il partit.

Mais la recherche des ânesses fut longue et fatigante ; il passa par la montagne d'Ephraïm, par le pays de Salisa, sans les avoir trouvées. Cependant, comme il voulait les ramener à son père, il ne se laissa pas décourager : il alla plus loin, puis plus loin encore, et les jours se passèrent en vaines recherches ; il parcourut tout le pays de Salim et celui de Jémini sans en avoir de nouvelles, enfin il arriva à Suph.

Vingt jours s'étaient écoulés depuis son départ ; le découragement s'empara de Saül.

—Toute recherche est maintenant inutile, dit-il à son serviteur, retournons dans notre pays. Je crains que mon père ne soit en peine de nous ; il s'est consolé peut-être d'avoir perdu ses ânesses, mais notre longue absence doit l'inquiéter et l'affliger ; nous n'avons d'ailleurs plus de pain, plus d'argent, car notre recherche nous a entraînés bien plus loin que nous ne le pensions...

Son serviteur l'interrompit.

—Maître, dit-il, nous sommes arrivés auprès d'une ville où vit un homme célèbre qui prophétise : il peut vous donner quelque lumière sur le sujet qui vous intéresse.

Saül dit à son serviteur :

—Allons trouver cet homme ; mais que lui donnerons-nous pour le récompenser du service qu'il nous rendra ? Nous ne possédons rien, et nous voici aussi pauvres que les sont les mendiants et les vagabonds, ceux qui n'ont pour tout bien que leurs habits et leur bâton de voyage.

Le serviteur répliqua.

—Voici le quart d'un sicle d'argent que je retrouve sur moi par hasard, donnons-le à l'homme de Dieu, afin qu'il nous découvre ce que nous devons faire.

—Allons, répondit Saül.

Ils s'étaient assis sur le bord d'un torrent où coulait une eau jaunâtre, à l'ombre d'un bosquet de saules au feuillage grêle, mais qui les abritaient contre l'ardeur du soleil. C'était l'heure où l'astre du jour descend derrière les collines, jetant sur les plaines ses rayons obliques ; c'était l'heure où les ombres s'étendent et s'allongent sur la terre, où les oiseaux gazouillent dans le feuillage, où les bergers paissent leurs troupeaux, où les filles sortent de la ville pour aller puiser de l'eau aux fontaines, heure de calme, de paix et d'espérance.

Saül et son serviteur se levèrent, prirent leurs bâtons et gravirent ensemble le chemin qui montait vers la colline où la ville de Suph était située. Ils s'adressèrent à des jeunes filles qui, leurs cruches posées sur la tête, s'en allaient d'un pied léger puiser de l'eau.

Elles s'inclinèrent avec empressement devant Saül quoiqu'il fût souillé de poussière ; mais la grâce, la beauté, la haute stature de l'adolescent imposaient le respect et l'admiration et nul moins que lui n'avait l'air d'un pauvre vagabond.

—Le voyant est-il dans votre ville ? demanda-t-il aux jeunes filles.

(A continuer.)



DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

CONSÉCRATION DES FAMILLES AU SACRÉ-COEUR.

Ce sera dans le cour du mois de novembre prochain que nous enverrons à Paray-le-Monial pour y être déposés sur le tombeau de la Bienheureuse Marguerite-Marie, les ALBUMS contenant les noms des familles canadiennes qui auront été consacrées au Sacré-Cœur de JÉSUS en cette année mémorable.

Nous recevons jusqu'à la Toussaint exclusivement des nouvelles listes signées par les pères de famille, ou, au défaut du père, par un des représentants de la famille. Nous fournirons encore gratuitement des LISTES D'INSCRIPTION à ceux qui nous en feront la demande : chaque LISTE est destinée à recevoir quarante noms.

On est prié de vouloir mettre le nom du diocèse et de la paroisse en tête de chaque liste de noms, afin que nous puissions classifier ces listes par ordre de diocèses et de paroisses.

Nous publierons plus tard les noms des paroisses d'où nous aurons reçu des listes de familles consacrées.

L'on pourra aussi se procurer à notre bureau des formules de consécration.

Collège Sainte Marie, rue Bleury.

Montréal, 4 septembre 1888.

J. B. NOLIN, S. J.

Dir. sup. de l'Apostolat de la Prière et
de la Communion Réparatrice.

LE Sauveur nous déclare qu'il se comportera à notre égard comme nous nous serons comportés à l'égard du prochain.

—*S. Léonard de Port-Maurice.*

LA Charité aime à se soumettre et à s'abaisser, elle cherche le bien commun, l'avantage de plusieurs et non sa propre utilité.

—*S. Bernardin de Sienn.*

SERVEZ-VOUS plus souvent de vos oreilles que de votre langue. On se repent fréquemment d'avoir parlé et presque jamais de s'être tu.

—*S. Antoine de Padoue.*

Nos âmes sont semblables aux bois ; plus elles seront imbibées de l'huile de l'humidité et de la soumission, plus aussi elles seront embrasées de l'amour divin.—*Bse Claire de Montfaucon.*

LA voie du salut consiste à vous réjouir du bien du prochain et à vous attrister de son malheur ; à croire le bien d's autres et de vous le mal ; à honorer les autres et à vous mépriser.—*B. Fr. Gilles.*

CALENDRIER DU MOIS

Offices pour les Frères.

4 octobre,	6	h. a. m., messe.—Bénédictio papale.
4	"	7 $\frac{1}{2}$ h. p. m., salut.
11	"	7 $\frac{1}{2}$ h. p. m., chemin de croix.
25	"	7 $\frac{1}{2}$ h. p. m., assemblée mensuelle.
27	"	1 $\frac{1}{2}$ h. p. m., réunion des novices.

Offices pour les Sœurs.

4 octobre,	7	h. a. m., messe.
4	"	2 h. p. m., salut.
6	"	2 h. p. m., assemblée mensuelle.
13	"	1 $\frac{1}{2}$ h. p. m., réunion des novices.

NÉCROLOGIE

Est décédé à Montréal, le 30 août 1889, Prosper Bertrand. La veille de sa mort, il a eu le bonheur de faire profession dans le Tiers-Ordre sous le nom de Frère Prosper.

R. I. P.